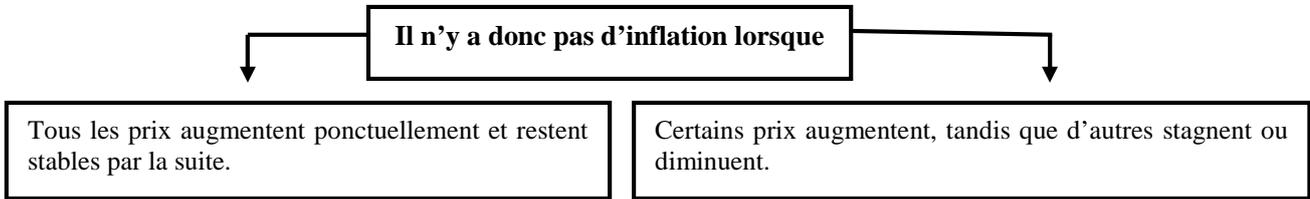


**1-2 Les dysfonctionnements du marché**

**1-2-1 Dysfonctionnement sur le marché des biens et services : Cas de l'inflation**

**1-2-1-1 Définition de l'inflation**

L'inflation désigne une hausse durable des prix de l'ensemble des biens et services.



**Les termes voisins :**

- **La déflation** est la baisse continue du niveau général des prix.
- **La désinflation** est le ralentissement durable de la hausse des prix. (baisse du taux d'inflation).
- **La stagflation** est une conjoncture économique caractérisée par la coexistence d'une stagnation de la production : source du chômage et d'inflation.

**1-2-1-2 Mesure de l'inflation**

✓ Les indices synthétiques

**Prix et quantités de viandes consommées par un ménage en 2009 et 2010**

Articles	Prix du kilogramme en DH		Quantités consommées en KG	
	2009	2010	2009	2010
Bœuf	50	55	100	110
Mouton	52	56	80	90
Poulet	13	15	65	75

**1- L'indice Laspeyers**

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
<p><b>Calcul :</b></p> $I_{10/09} = \frac{(55 \times 100) + (56 \times 80) + (15 \times 65)}{(50 \times 100) + (52 \times 80) + (13 \times 65)} \times 100 = 109,5$	<p><b>Calcul:</b></p> $I_{10/09} = \frac{(50 \times 110) + (52 \times 90) + (13 \times 75)}{(50 \times 100) + (52 \times 80) + (13 \times 65)} \times 100 = 111,5$
<p><b>Commentaire:</b> Les prix des trois types de viandes ont augmenté en moyenne de <b>9,5 %</b> en 2010 par rapport à 2009.</p>	<p><b>Commentaire:</b> Les quantités consommées des trois types de viandes ont augmentées en moyenne de <b>11,5 %</b> en 2010 par rapport à 2009.</p>

**2- L'indice Paasche**

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
<p><b>Calcul :</b></p> $I_{10/09} = \frac{(55 \times 110) + (56 \times 90) + (15 \times 75)}{(50 \times 110) + (52 \times 90) + (13 \times 75)} \times 100 = 109,5$	<p><b>Calcul:</b></p> $I_{10/09} = \frac{(55 \times 110) + (56 \times 90) + (15 \times 75)}{(55 \times 100) + (56 \times 80) + (15 \times 65)} \times 100 = 111,5$
<p><b>Commentaire:</b> L'indice Paasche -prix a augmenté de <b>9,5 %</b> en 2010 par rapport à 2009.</p>	<p><b>Commentaire:</b> L'indice Paasche -quantités a augmenté de <b>11,5%</b> en 2010 par rapport à 2009.</p>

**3- L'indice de Fischer**

1- Indice des prix	2- Indice des quantités
$I_{10/09} = \sqrt{109,5 \times 109,5} = 109,5$	$I_{10/09} = \sqrt{111,5 \times 111,5} = 111,5$

✓ **L'indice des prix à la consommation (Maroc)****IPC annuel par groupes (Base 100 : 2006)**

Groupes de biens et services	Indices annuels		Variation en %	Coefficients budgétaires
	2009	2010		
1- Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	113,3	114,7	<u>1,2</u>	<u>39,3</u>
2- Boissons alcoolisées et tabacs	108,2	108,3	0,1	2,2
3- Articles d'habillement et chaussures	103,8	104,3	0,5	3,9
4- Logement, eau, électricité et autres combustibles	103,8	104,3	0,5	14,8
5- Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	105,4	106,2	0,8	4,9
6- Santé	101,9	102,8	0,9	5,5
7- Transports	103,2	103,2	0,0	11,4
8- Communication	91,4	<u>90,4</u>	<u>-1,1</u>	3,5
9- Loisirs et Culture	97,8	97,1	-0,7	2,2
10- Enseignement	110,5	115,0	4,1	<u>3,9</u>
11- Restaurants et hôtels	106,6	109,2	2,4	2,9
12- Biens et services divers	105,2	107,0	1,7	5,5
<b>Ensemble</b>	..... ?.....	..... ?.....	..... ?.....	<b>100 %</b>

[www.hcp.ma](http://www.hcp.ma), Consulté le 04/12/2011

➤ **L'indice des prix à la consommation**

L'indice des prix à la consommation (base 100 : 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains.

\* **Les caractéristiques de l'IPC :**

Caractéristiques	IPC
Année de base	2006
Champ géographique	17 villes
Méthode de travail	Indice de Laspeyeres en chaîne avec pondérations par ville ;
Nombre de produits	478
Nombre de variétés	1067

\* **Lecture des chiffres soulignés :**

- **39,3 %** : En moyenne les marocains consacrent **39,3 %** de leur budget pour l'achat de produits alimentaires et boissons non alcoolisées.
- **3,9 %** : En moyenne les marocains ne dépensent que **3,9 %** de leur budget pour l'enseignement.
- **1,2 %** : Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées ont connu une augmentation de **1,2 %** en 2010 par rapport à 2009.
- **90,4** : L'**IPC** des dépenses de communication est de **90,4**, c'est-à-dire que les prix des services de communication ont baissé de **9,6 %** (100 - 90,4) par rapport à l'année de base (2006).
- **- 1,1 %** : Les prix de la communication ont diminué de **1,1 %** en 2010 par rapport à 2009.

➤ **Calcul de l'indice général pour 2009 et 2010**

L'inflation est calculée à partir de l'indice des prix à la consommation de **deux périodes**. Ce dernier est à son tour calculé selon l'**indice synthétique** Laspeyres (noté LP) qu'est le rapport des moyennes arithmétiques pondérées des indices simples. La pondération pratiquée est celle de l'année de base (2006 pour le Maroc).

▪ **L'indice général de l'année 2009:**

$$\begin{aligned}
 & (113,3 \times 39,3) + (108,2 \times 2,2) + (103,8 \times 3,9) + \dots + (106,6 \times 2,9) + (105,2 \times 5,5) \\
 \text{IG 2009} = & \frac{39,3 + 2,2 + 3,9 + 14,8 + 4,9 + 5,5 + 11,4 + 3,5 + 2,2 + 3,9 + 2,9 + 5,5}{4\,452,69 + 238,04 + 404,82 + \dots + 309,14 + 578,6} \times 100 \\
 \text{IG 2009} = & \frac{10\,738,93}{100} = \boxed{\text{IG 2009} = 107,4}
 \end{aligned}$$

▪ **L'indice général de l'année 2010:**

$$\begin{aligned}
 & (114,7 \times 39,3) + (108,3 \times 2,2) + (104,3 \times 3,9) + \dots + (109,2 \times 2,9) + (107,0 \times 5,5) \\
 \text{IG 2010} = & \frac{39,3 + 2,2 + 3,9 + 14,8 + 4,9 + 5,5 + 11,4 + 3,5 + 2,2 + 3,9 + 2,9 + 5,5}{4\,507,71 + 238,26 + 406,77 + \dots + 316,68 + 588,5} \times 100 \\
 \text{IG 2010} = & \frac{10\,840}{100} = \boxed{\text{IG 2010} = 108,4}
 \end{aligned}$$

▪ **La variation de l'indice général des prix :**

$$\begin{aligned}
 & \frac{\text{IG 2010} - \text{IG 2009}}{\text{IG 2009}} \times 100 = \frac{108,4 - 107,4}{107,4} \times 100 = \underline{\underline{0,9\%}}
 \end{aligned}$$

Le niveau général des prix des produits alimentaires et non alimentaires, au Maroc, a augmenté de **0,9 %** entre l'année 2009 et l'année 2010. Cette variation constitue le **Taux d'inflation**.

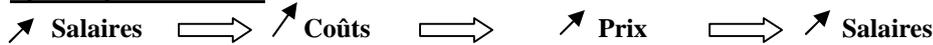
$$\text{Taux d'inflation} = \frac{\text{IG 2} - \text{IG 1}}{\text{IG 1}} \times 100$$

**1-2-1-3- Les causes et les conséquences de l'inflation :**

• **Les causes de l'inflation :**

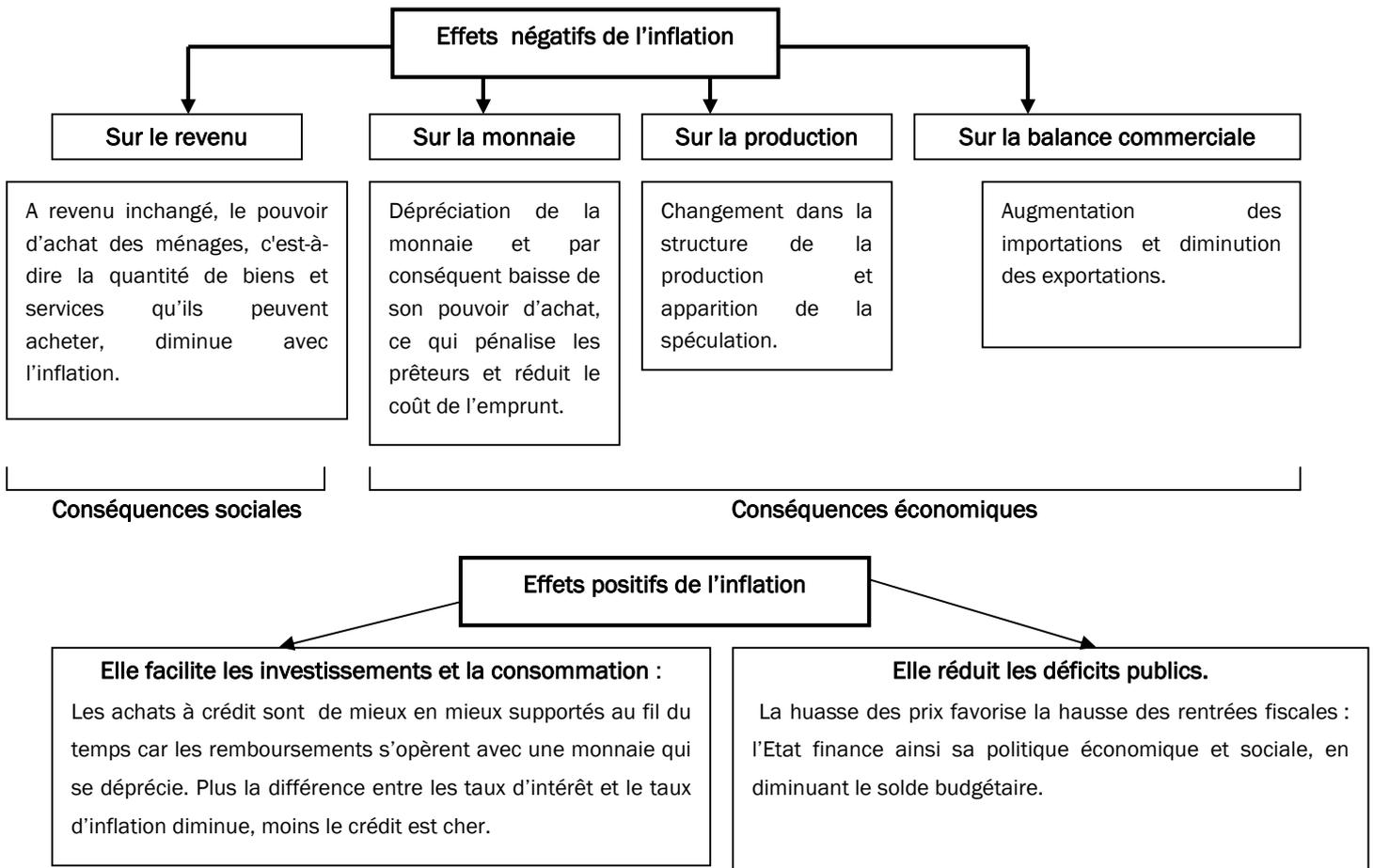
Les causes conjoncturelles	Les causes structurelles
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>L'inflation par la demande</b> : L'excès de la demande sur l'offre pousse les prix à l'augmentation,</li> <li>▪ <b>L'inflation par les coûts</b> : l'augmentation des coûts se répercute sur les prix de vente car les entreprises cherchent à maintenir leurs marges bénéficiaires ;</li> <li>▪ <b>L'inflation monétaire</b> : toute augmentation de la masse monétaire implique une augmentation des prix ; l'économie étant en situation de plein emploi (théorie quantitative de la monnaie)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les monopoles et oligopoles</b> : le mouvement de concentration des entreprises et les ententes pour maximiser les profits ou partager les marchés réduisent la concurrence et accroissent donc le niveau des prix.</li> <li>▪ <b>Les conflits sociaux</b> : la confrontation sociale (grèves) peut diminuer la production et donc l'offre ce qui implique une augmentation des prix.</li> <li>- <b>L'indexation</b> (alignement) des revenus sur le niveau des prix.</li> </ul>

• **Spirale prix –salaires :**



Les économistes classiques et monétaristes admettent que la raison principale de l'inflation est la création excessive de la monnaie qui dépasse les besoins de l'économie.

• **Les conséquences de l'inflation**



• **Les types d'inflation**

Les différents niveaux d'inflation :

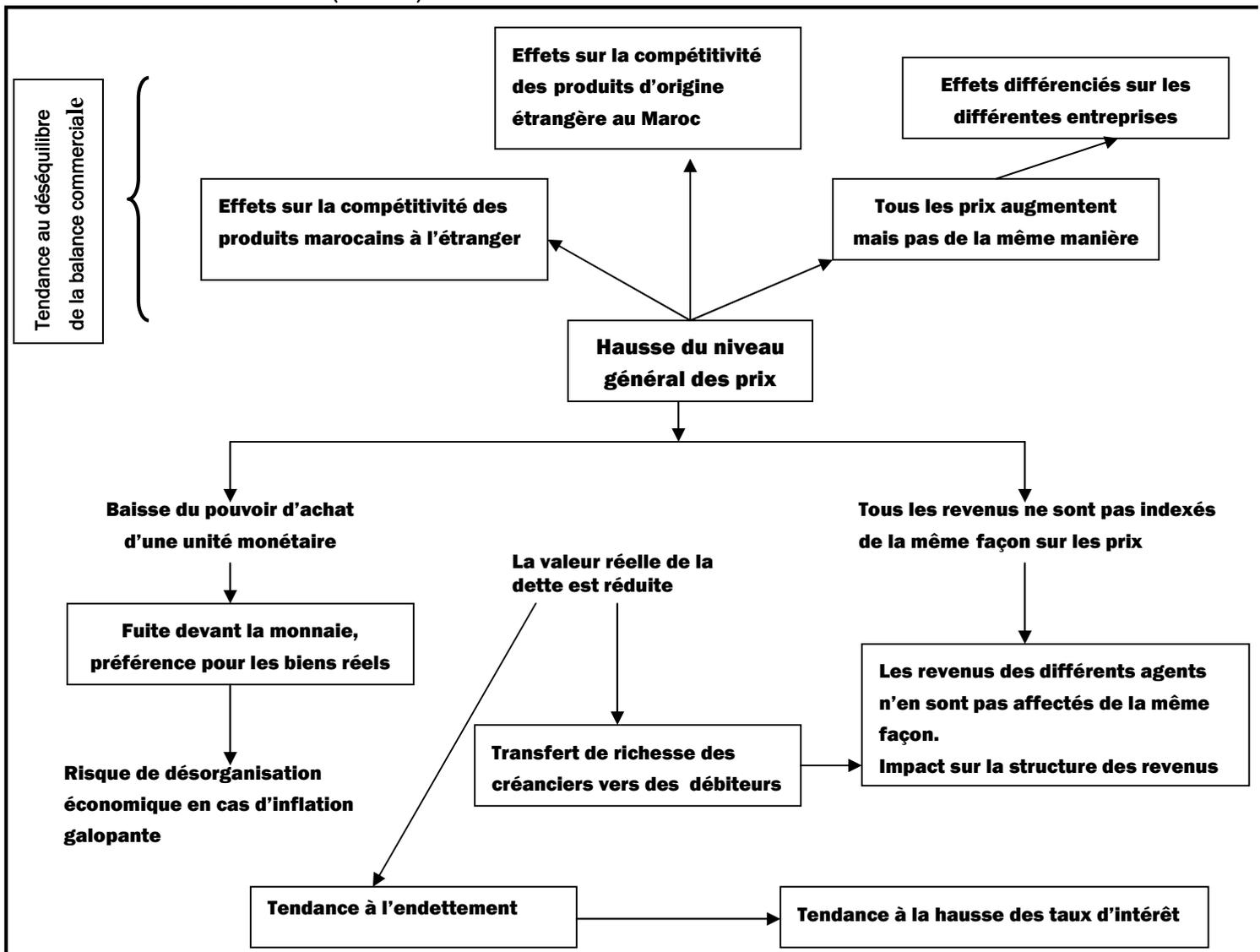
- **Stabilité des prix** : taux d'inflation inférieur à 2% ;
- **Inflation rampante** : 3 à 4% par an ;
- **Inflation ouverte** : 5 à 10% de hausse (avec des pointes à 20%) ;
- **Inflation galopante ou hyperinflation** : plus de 20%.

**Récapitulation**

• Les conséquences de l'inflation

Conséquences / Impacts	Positives	Négatives
<b>Activité économique</b>	- Stimule la croissance ; - Stimule les investissements car allège les dettes des agents ; - Stimule l'emploi (courbe de Philips).	- Réduit l'efficacité économique, donc la croissance et l'emploi ; - Réduit l'efficacité de l'intervention des pouvoirs publics.
<b>Revenus</b>	- Diminution du coût réel de l'endettement Donc augmentation du revenu disponible.	- Favorise des disparités importantes dans la répartition des revenus : les titulaires du revenu fixes sont pénalisés par rapport à ceux qui bénéficient des revenus flexibles ; - Suscite de nombreux effets pervers : indexation Prix/salaires favorise la spirale inflationniste, distribution de revenu occulte...
<b>Echanges extérieurs</b>	- Améliore la compétitivité économique en cas de différentiel d'inflation favorable.	- Réduit la compétitivité économique en cas de différentiel d'inflation défavorable ; - Nécessite, à terme, des réajustements monétaires ; - Entraîne une perte de crédibilité internationale

• Les effets de l'inflation (Schéma)



**1-2- 2 Dysfonctionnement sur le marché du travail : cas du chômage**

**1-2-2-1 Définition du chômage :**

	<b>Haut Commissariat au Plan (HCP)</b>	<b>Bureau International du Travail (BIT)</b>
<b>Définitions</b>	Le <b>chômeur</b> est toute personne : - âgée de 15 ans et plus, - qui n'a pas une activité professionnelle, - et qui cherche un emploi.	Le <b>chômeur</b> est toute personne : - en âge de travailler (plus de 15 ans); - sans travail (toute activité est exclue) ; - disponible pour travailler (dans un délai inférieur à 15 jours) ; - qui recherche effectivement un emploi.

Au niveau d'une économie nationale, le chômage apparaît lorsque la **population active** est supérieure à la **population active occupée** ou au nombre d'emplois. En d'autres termes, il y a du chômage lorsque l'offre d'emplois des entreprises est inférieure à la demande d'emplois des salariés.

**Les types du chômage :**

- **Chômage conjoncturel ou cyclique** : chômage lié à un ralentissement de l'activité économique.
- **Chômage structurel** : chômage qui ne disparaît pas quand l'activité économique repart, car il est dû à l'organisation de l'appareil productif.
- **Chômage frictionnel** : chômage lié au temps moyen normalement nécessaire pour passer d'un emploi à un autre.
- **Chômage sectoriel** : chômage qui touche seulement une branche ou secteur et qui peut être soit conjoncturel soit structurel.
- **Chômage technologique** : chômage lié à des transformations techniques qui supposent, au minimum, un déplacement de la main-d'oeuvre.
- **Chômage partiel** : réduction limitée du temps de travail.
- **Chômage technique** : chômage partiel ou total lié à l'arrêt d'une fabrication dans une usine ou un atelier autre que celui où se produit le blocage de production.
- **Chômage volontaire** : chômage de ceux qui refusent les emplois offerts, car ils préfèrent chercher un emploi qui leur convient mieux.

**1-2-2-2 Mesure du chômage**

**Indicateurs trimestriels du chômage par milieu de résidence** (Effectifs en milliers et taux en %)

Indicateurs	3 <sup>ème</sup> trimestre 2010			3 <sup>ème</sup> trimestre 2011		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Activité et emploi (15 ans et plus)</i>						
- Population active (en milliers)	5 911	5 412	.....	6 105	5 436	11 541
- Population active occupée (en milliers)	5 095	.....	10 302	5 280	5 212	10 492
- Population active en chômage (en milliers)	.....	205	1 021	.....	.....	.....
- Taux de féminisation de la population active en chômage	31,6	19,0	29,0	35,1	22,5	<u>32,4</u>
- Taux de chômage	.....	.....	.....	.....	.....	.....
. Selon le sexe						
Hommes	12,1	4,5	8,7	11,3	4,7	8,4
Femmes	20,2	2,2	9,8	21,5	2,9	11,0
. Selon l'âge						
15-24 ans	29,1	8,7	16,8	32,4	8,9	18,2
25-34 ans	20,1	4,1	13,3	19,2	5,0	13,2
35-44 ans	8,0	1,4	5,3	8,1	1,7	5,5
45 ans et plus	3,1	1,0	2,1	2,4	1,0	1,7
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	7,7	2,1	4,1	6,7	2,6	4,1
Ayant un diplôme	18,4	13,1	17,4	18,4	11,3	16,9

**La Situation du marché du travail au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2011, www.hcp.ma**

• **Taux de chômage :**

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Population active non occupée (Chômeurs)}}{\text{Population active âgée de 15 et plus}} \times 100$$

Le taux de chômage permet de mesurer la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 et plus. C'est un indicateur qui permet de mesurer l'ampleur de ce phénomène dans un pays ou une région.

• **Taux d'activité:**

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Population active âgée de 15 ans et plus}}{\text{Population totale}} \times 100$$

Le taux d'activité permet de mesurer la part de la population active dans la population âgée de 15 ans et plus. Plus ce taux est élevé plus le risque d'augmentation du chômage est élevé.

Indicateurs	3 <sup>ème</sup> trimestre 2010			3 <sup>ème</sup> trimestre 2011		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<i>Activité et emploi (15 ans et plus)</i>						
- Population active (en milliers)	5 911	5 412	11 323	6 105	5 436	11 541
- Population active occupée (en milliers)	5 095	5 207	10 302	5 280	5 212	10 492
- Population active en chômage (en milliers)	816	205	1 021	825	224	1 049
- Taux de féminisation de la population active en chômage	31,6	19,0	29,0	35,1	22,5	32,4
- Taux de chômage	13,8	3,8	9,0	13,5	4,1	9,1
. Selon le sexe						
Hommes	12,1	4,5	8,7	11,3	4,7	8,4
Femmes	20,2	2,2	9,8	21,5	2,9	11,0
. Selon l'âge						
15-24 ans	29,1	8,7	16,8	32,4	8,9	18,2
25-34 ans	20,1	4,1	13,3	19,2	5,0	13,2
35-44 ans	8,0	1,4	5,3	8,1	1,7	5,5
45 ans et plus	3,1	1,0	2,1	2,4	1,0	1,7
. Selon le diplôme						
Sans diplôme	7,7	2,1	4,1	6,7	2,6	4,1
Ayant un diplôme	18,4	13,1	17,4	18,4	11,3	16,9

• **Les caractéristiques du chômage au Maroc : jusqu'au mois de septembre 2010**

- La population active en chômage s'est accrue de 2,7% au niveau national, passant de 1 021 000 au troisième trimestre 2010 à 1 049 000 chômeurs au troisième trimestre 2011, soit 28 000 chômeurs de plus (9 000 dans les villes et 19 000 dans les campagnes).

- Les femmes sont touchées par le chômage plus que les hommes (9,8 contre 8,7 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010) et (11,0 contre 8,4 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011) ;

- La tranche d'âge 15 - 24 ans est la plus touchée par le chômage (16,8 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 et 18,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011) suivi de la tranche 24 -35 ans (13,3 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010 et 13,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011) ;

- Les diplômés sont plus touchés par le chômage que les non diplômés (17,4 contre 4,6 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010) et (16,9 contre 4,1 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011) ;

- La campagne est moins touchée par le chômage que la ville (3,8 contre 13,8 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010) et (4,1 contre 13,5 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011).

**1-2-2-3 Causes et conséquences du chômage**

❖ **Les explications théoriques du chômage**

Le chômage est né de l'excès de l'offre sur la demande du travail (déséquilibre). C'est-à-dire que le nombre de personnes qui cherche un emploi est largement supérieur au nombre de postes de travail fourni par les entreprises.

Le déterminant premier de l'emploi selon Keynes est la **demande effective**.

<b>L'approche classique en matière du chômage</b>	<b>L'approche keynésienne</b>
<p><b><u>Les hypothèses des classiques :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'économie est en situation de plein-emploi</li> <li>- Raisonnement à long terme</li> <li>- Le chômage est volontaire</li> </ul> <p><b><u>Les causes du chômage :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>Rigidités institutionnelles</b> qui empêchent le fonctionnement normal du marché du travail : existence des syndicats, le droit du travail (salaire minimum, indemnité de licenciement,</li> <li>* <b>Indemnisation du chômage</b>....</li> </ul> <p>Bref, le chômage existe car il existe des limitations à la flexibilité des salaires.</p>	<p><b><u>Les hypothèses de l'analyse keynésienne</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'économie est en situation de sous-emploi</li> <li>- Raisonnement à court terme</li> <li>- Le chômage est involontaire.</li> </ul> <p><b><u>Les causes du chômage :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* <b>L'insuffisance de la demande</b> des biens et services</li> <li>* La baisse des salaires nominaux ne réduit pas le chômage et n'est pas souhaitable car elle va réduire la demande. Bref, la flexibilité des salaires ne peut pas réduire le chômage c'est la demande effective qui peut stimuler l'activité et donner la création d'emploi.</li> </ul>

❖ **Les autres causes du chômage :**

Le chômage peut aussi être lié à des causes économiques, sociales, démographiques, commerciales :

- le développement des gains de productivité (automatisation, réorganisation du travail),
- Etat de la conjoncture (nationale et internationale) : conjoncture défavorable : récession, crise, .....
- l'accroissement de la population active (pression démographique)
- la concurrence internationale (textile, jouet, construction navale, sidérurgie...),
- les délocalisations et les restructurations d'entreprises qui entraînent généralement des plans sociaux : suppression d'emplois.
- l'inadéquation entre les offres et des demandes de travail (faiblesse de l'apprentissage),
- la faible mobilité géographique...

❖ **Les conséquences du chômage :**

<b>Sur le plan individuel</b>	<b>Sur le plan socio-économique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perte de revenu ;</li> <li>- Pauvreté et exclusion sociale surtout en absence d'indemnité de perte d'emploi. (malgré la présence de cette indemnité dans le code du travail marocain).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gaspillage des ressources ;</li> <li>- Perte de pouvoir d'achat, donc une baisse de la demande ;</li> <li>- Coût du chômage : aides et indemnisation (coût matériel), criminalité, délinquance ... (coût immatériel)</li> </ul>